

Chers collègues,

Hygiène et sécurité : quelles actions au SATESE ?

► LOCAUX MODULAIRES : RÉDUCTION DES NUISANCES SONORES

L'accroissement des activités du SATESE, et donc de l'effectif, l'a conduit à accepter en 2012 la proposition du Conseil Général de location de locaux modulaires, pour redonner davantage d'espace de travail aux agents, et réduire les conséquences d'une promiscuité excessive dans un grand nombre de bureaux. Ceux-ci ont été installés par le département à proximité immédiate du bâtiment du SATESE (voir Flash Info n°16 de septembre 2012). Si « l'espace vital » des agents s'est significativement amélioré, les nuisances sonores constatées dans ces locaux sont vite apparues comme un élément prégnant en matière de conditions de travail, le bruit ressenti étant perturbateur pour des activités de bureau. Dès ce constat effectué, le SATESE a mis en place une succession d'interventions pour parvenir à une amélioration progressive de la situation :

- adaptation de l'occupation initialement prévue, par réduction du nombre d'agents sédentaires affectés dans ces locaux,

- recours à la médecine du travail et à la CARSAT pour la fourniture de mesures permettant d'apprécier factuellement les nuisances, et proposer des pistes d'amélioration. Sans dépasser les seuils réglementaires, les mesures ont confirmé des conditions de travail difficiles,

- réalisation d'une première tranche de travaux pour limiter les nuisances d'origine externe : doublement de deux façades du bâtiment par l'extérieur et remplacement de fenêtres. Ces travaux, réalisés début 2014, ont permis une baisse significative des nuisances liées à la circulation automobile, comme l'attestent les mesures réalisées en septembre par la CARSAT,

- étude d'une seconde intervention pour limiter les nuisances d'origine interne, notamment les phénomènes de résonance. Sur la base des suggestions de la CARSAT, cette seconde étape suppose la mise en œuvre de matériaux absorbants (plafond ? cloisons ? sol ?). ■

► PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Dans le cadre de sa Politique 2014, le SATESE 37 a axé l'un de ses objectifs stratégiques sur la préservation physique et mentale de sa ressource humaine.

L'une des actions définies porte sur la mise en œuvre d'une formation à destination de collaborateurs susceptibles d'être exposés, dans le cadre de leurs fonctions, à des situations « difficiles ».

Le public visé par ce dispositif : les 6 agents chargés d'accueil et les 6 agents du SPANC-SATESE 37.

Rodolphe ROUAULT, Responsable des Ressources Humaines, s'est rapproché du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), afin d'établir les modalités d'organisation et le programme pédagogique de cette formation. En ce qui concerne l'organisation, cette action se décomposera en 2 séquences : les 4 et 5 décembre 2014 seront consacrés à une approche théorique et le 29 janvier 2015 sera basé sur les retours d'expérience des participants. ►►►

Démarche qualité, système qualité, manuel qualité, fiches écoute, audits, certification ISO 9001 (International Standard Organisation), pourquoi tout ce vocabulaire au SATESE d'Indre-et-Loire ?

Ces outils de management et d'organisation permettent d'adapter, de façon permanente, les fonctions et les services du SATESE 37 aux besoins présents et futurs des collectivités membres du syndicat.

Le bureau du SATESE 37 définit les objectifs du syndicat en matière de qualité, de prévention des risques et ceci, aussi bien dans le cadre législatif, réglementaire, normatif, que dans le cadre des orientations politiques votées par le comité syndical.

Cette démarche s'appuie sur la motivation, l'engagement, l'innovation et la créativité de tous les agents et élus du syndicat.

La certification concerne les équipements, les procédures, les qualifications des personnels et d'une manière générale toutes les activités du syndicat, qu'elles soient managériales, support, ou opérationnelles.

L'acquisition de cette certification passe par un programme de formation, de rédaction de procédures et de documentations qui reprennent le savoir-faire, d'acquisition de moyens de mesures et de traitements de l'information, au sein même du syndicat.

Il n'y a pas de qualité sans esprit d'entreprise, professionnalisme, rigueur, motivation, communication, animation et auto apprentissage permanent.

Il n'y a pas non plus de qualité sans hygiène et sécurité.

La préservation de la santé des intervenants du SATESE 37 ou des collectivités membres sur les systèmes d'assainissement collectif ou non collectif est également un objectif permanent du syndicat. Dans un contexte de fortes contraintes économiques et techniques, pour répondre aux attentes des collectivités membres et des agents en matière de santé et de sécurité au travail ou de santé environnementale, le SATESE 37 s'implique fortement dans l'évaluation et la gestion des risques et met en œuvre des actions visant à améliorer les situations existantes. Quelques exemples d'actions en interne sont présentés dans ce Flash Infos.

Avec la maîtrise des savoirs techniques, des contraintes légales, et avec des comportements managériaux adaptés, le SATESE 37 propose à ses adhérents des solutions durables et de qualité, bien sûr !

Bernard ELIAUME

3^{ème} Vice-président du SATESE 37

Concernant le programme, les objectifs de cette formation devront permettre aux agents de :

- développer une attitude sécurisante permettant la prévention et la gestion des situations difficiles,
- établir l'impact des éléments relationnels, organisationnels et environnementaux dans le rapport à l'utilisateur,

- interpréter les mécanismes de l'agressivité,
 - définir leurs ressources pour mieux anticiper et prévoir une réaction agressive.
- Les méthodes pédagogiques favoriseront les mises en situation, au travers de simulations filmées ou enregistrées et les exercices corporels.

Ce dispositif sera animé par Frédéric

MALBOIS, intervenant dans le champ du développement des compétences et de la communication.

Cette formation sera totalement prise en charge par le CNFPT dans le cadre de la contribution financière annuelle du SATESE 37 et ne générera donc pas de coût supplémentaire pour notre syndicat. ■

► PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE

Toujours dans une volonté de préserver l'intégrité physique et mentale de sa ressource humaine, le SATESE 37 a décidé d'engager en 2014 une autre action de formation, mais cette fois à destination de l'ensemble des collaborateurs.

L'objectif : former, sur un cycle de 3 ans (2014 à 2016), l'ensemble des collaborateurs à la manipulation des extincteurs.

Après consultation, l'offre de formation proposée par la Société VULCAIN a été retenue.

Une première session, animée par Jean-Côme SICURANI, s'est déroulée le 15 septembre dernier au siège social du syndicat. Pendant une matinée, 9 agents ont ainsi pu bénéficier, dans un premier temps, d'un enseignement théorique en



Exercice pratique d'extinction de feux.

salle et, dans un second temps, de plusieurs exercices pratiques d'extinction de feux.

À l'issue de cette matinée, les 9 participants ont été invités à évaluer l'action et ont jugé celle-ci, dans la grande majorité, « très satisfaisante ». Le calendrier des deux autres sessions sera le suivant :

- en 2015 : le lundi 19 janvier (matin), pour 10 nouveaux agents,
- en 2016 : date à définir, pour le reste du personnel.

Parallèlement, des exercices d'évacuation et de rassemblement conjoints avec le Laboratoire de Touraine sont envisagés. ■

► PROTECTION DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration des conditions de travail, le SATESE 37 a décidé, à partir de 2012, de mettre à la disposition des agents des services techniques du syndicat des vêtements professionnels, sous la forme d'un contrat de location/entretien d'une durée de 3 ans.

Ce contrat arrivant à échéance le 10 janvier 2015, une nouvelle consultation a été lancée le 10 septembre 2014, dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

À noter parmi les documents constitutifs du marché : un cahier des clauses techniques élaboré par un groupe de travail

composé de Laurence DUVAL, Assistante Achats et pilote du projet, Stéphane JAYLE, Directeur Technique, ainsi que Nathalie MAUME et Grégory METAIS, représentants des agents techniques (assainissement collectif et non collectif).

À la date limite de réception des offres, fixée au 29 septembre dernier, 3 propositions ont été reçues au SATESE 37.

Après analyses des candidatures et jugement des offres, les Élus du Bureau ont retenu, lors de la réunion du 6 octobre 2014, la proposition de la Société ANETT (Deux-Sèvres) pour un montant total annuel s'élevant à 4825,82 euros HT. ■

Nous reviendrons dans une communication ultérieure sur le bilan 2008-2014 de la sensibilisation à l'Hygiène et Sécurité réalisée par le SATESE, le Centre de Gestion et la CARSAT auprès des préposés à l'exploitation des stations d'épuration et de leurs élus référents (une douzaine de sessions).

www.satese37.fr

Syndicat d'Assistance Technique
pour l'Épuration et le Suivi des Eaux
d'Indre-et-Loire

ZA n°1 du Papillon, 3 rue de l'Aviation,
37210 PARCAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 47 37 - Fax 02 47 29 47 38
satese37@satese37.fr

Directeur de publication : Joël Pélicot
Rédaction : Brigitte Dupuis,
Franck Hennebel
Conception/montage :
EFIL Communication - www.efil.fr
ISSN : 2114-0545



PEFC / 10-31-1349
PROMOUVOIR LA GESTION
DURABLE DE LA FORÊT

Imprimé par un imprimeur labellisé
IMPRIM'VERT®

Pour en savoir plus...

Contact : Didier LORGERIE et Rodolphe ROUAULT, agents de prévention
02 47 29 47 37 touche 1